



## **RESOLUTION**

### **Pour une Europe à visage humain : Consolider les fondamentaux et la cohésion de l'Europe à travers des communes fortes**

**Les élus et élues locaux socialistes saluent l'initiative de la Commission européenne, du Conseil de l'Union européenne et du Parlement européen d'organiser une conférence consacrée à l'avenir de l'Europe. Cette conférence se doit de renforcer la capacité d'agir de l'Union européenne.** Elle doit tirer les leçons des crises des dernières années et explorer des pistes pour une meilleure action commune de l'Union européenne et lorsque les Etats-membres conservent des prérogatives, permettre une coordination plus effective à l'échelon européen des mesures nationales. En raison de sa proximité avec les citoyens et citoyennes, de son importance cruciale pour de nombreuses politiques porteuses d'avenir de l'UE ainsi que de son rôle significatif d'ancrage de stabilité en temps de crise, le PES Local exige une implication plus forte et directe du niveau communal dans les décisions stratégiques concernant notre avenir commun en Union européenne.

**Une série d'évolutions et de défis contraignent notre Union européenne à un nouveau paramétrage.** A la suite des élargissements de 1995, 2004, 2007 et 2013, l'Union européenne est désormais portée à 27 membres et les processus décisionnels ont gagné en complexité. Dans un même temps, les processus de réforme entamés ne sont pas parvenus à améliorer cette situation de façon décisive. Nombreux sont ceux qui ont perdu confiance en la politique et en l'Union européenne. Les populistes, les nationalistes et les partis europhobes attisent les craintes et leurrent par les solutions prétendument simples qu'ils entendent apporter à des défis complexes. Dans certains pays, ces forces ont accédé à des responsabilités gouvernementales et remettent en question les valeurs démocratiques fondamentales.

En janvier 2020, la Grande-Bretagne, troisième Etat membre le plus peuplé et deuxième plus grande économie, a quitté l'Union européenne. Ce départ est une grande perte pour notre communauté. La conjoncture économique au lendemain de la crise financière et de la dette publique et durant la crise de la Covid-19 qui se prolonge demeure tendue dans de nombreuses régions. Dans de nombreux endroits en Europe, le fossé entre les nantis et les démunis continue de se creuser. Le taux de chômage élevé parmi les jeunes et le nombre de personnes vivant en situation de pauvreté sont des réalités totalement inacceptables dans une des parties du monde les plus riches. **De nombreuses personnes ont le sentiment que leur prospérité et leur sécurité sont menacées.** En outre, au cours de la dernière décennie, l'instabilité dans l'est de l'Ukraine, l'évolution politique en Turquie ainsi que les attaques terroristes dans les villes européennes concourent également à alimenter ce sentiment. Les conflits armés tout comme la pauvreté et l'absence de perspectives dans de nombreuses régions en périphérie de l'Europe ont déclenché un flux migratoire qui, après avoir atteint son paroxysme en 2015, se poursuit encore aujourd'hui. Depuis le début de l'année 2020, la pandémie de covid-19 menace la santé des citoyens et citoyennes en Europe et dans le reste du monde, bouleversant en profondeur leur quotidien et générant de vastes conséquences sociales et économiques. **Les répercussions des crises des dernières années sont nettement perceptibles, notamment dans nos communes.**

**Nous, élus et élues locaux socialistes en Europe réitérons que l'Europe est et demeure la réponse à apporter aux défis de notre temps.** En effet, il existe de nombreuses problématiques qu'il nous est impossible de résoudre au niveau national : Des changements climatiques à la politique de sécurité et de paix en passant par la politique d'asile et d'immigration. Dans de multiples champs d'action politique, tels que l'économie, la santé et le passage au numérique, c'est ensemble que nous pouvons obtenir de meilleurs résultats.

**L'intégration européenne est un modèle de réussite : Elle sous-tend une vie dans la paix, la sécurité, porteuse de prospérité et de progrès en Europe. Ce n'est qu'avec une Union européenne forte et soudée que nous pourrons ensemble avec nos voisins européens relever les défis de notre temps.** Toutefois, l'Union européenne doit se recentrer plus que jamais sur ses valeurs fondamentales et ses objectifs, renforcer la cohésion européenne, devenir plus efficace et mieux exploiter son potentiel.

## 1. L'Europe doit être consolidée dans ses fondements grâce à des communes fortes

### **Une Europe de la démocratie et à visage humain**

« L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, d'Etat de droit ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes. » (Art. 2 du Traité sur l'UE). **Les valeurs énoncées dans le Traité de Lisbonne, auxquelles tous les Etats membres ont explicitement souscrit, composent le fondement de l'Union européenne.** La Commission européenne doit, avec plus de détermination, veiller à ce que ces valeurs soient respectées dans tous les Etats membres. Toutes les formes de discrimination à l'encontre des minorités, d'exclusion sociale et de xénophobie sont inacceptables dans notre communauté de valeurs. Les violations flagrantes des valeurs fondamentales de l'Union européenne telles que celles commises par plus de 100 municipalités polonaises qui s'étaient déclarées « zones LGBTIQ non admis » ne peuvent être tolérées dans notre communauté de valeurs! **L'Union européenne se doit aussi de prendre des mesures plus fermes afin de faire progresser l'égalité des genres. Par ailleurs, la Commission européenne et le Conseil devraient promouvoir une ratification transeuropéenne de la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe afin qu'elle devienne le recueil normatif contraignant dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Une contribution importante au renforcement de la démocratie en UE serait l'octroi au Parlement européen d'un droit d'initiative législative.**

**L'Union européenne a d'urgence besoin d'une politique humanitaire et solidaire en matière d'asile et d'accueil des réfugiés, une politique qui soit fonctionnelle dans la pratique et à la hauteur des défis de notre temps.** L'accueil des réfugiés vulnérables est un devoir d'humanité et de solidarité. Que ce soit lors de la prise en charge et de l'hébergement des réfugiés sur le terrain ou lors de l'intégration des réfugiés qui s'installent à long terme en UE, les communes jouent un rôle important. Les villes et les municipalités européennes doivent être soutenues par l'UE dans leur contribution à une politique d'intégration et d'aide humanitaire. Les communes prêtes à s'engager spécialement devraient recevoir des aides complémentaires.

### **Les villes et les municipalités constituent l'assise de l'Europe**

**Par leur proximité avec les citoyens et citoyennes, les communes forment le socle de la démocratie européenne et sont l'épicentre où se façonne la société européenne.** Au niveau communal, les citoyens et citoyennes de l'Union d'origine étrangère peuvent, grâce au droit de vote aux élections municipales, exercer directement une influence sur l'aménagement de leur environnement de vie immédiat. Ainsi, le niveau communal livre une contribution essentielle à l'intégration et à la convergence en Europe.

**Les crises en ont toujours apporté la preuve : L'échelon communal est un garant de stabilité.** Sans des villes et des municipalités actives et efficaces, nous ne serions pas en mesure de surmonter les crises présentes et futures. L'Union européenne et les Etats nationaux doivent, dès lors, garantir et renforcer la capacité d'action des communes et de leurs services, leurs administrations et leurs entreprises publiques. Une amélioration de la résilience en Europe passe exclusivement par des communes fortes.

**Un fondement essentiel d'une Europe résiliente, qui s'appuie sur les principes de solidarité, de proximité citoyenne et de subsidiarité, est la garantie et l'amélioration des services d'intérêt général ainsi que la préservation et l'amélioration de l'infrastructure.** Ces services d'intérêt général sont, la plupart du temps, assurés par les communes et constituent un facteur déterminant dans l'exercice garanti de la participation sociale des personnes. Ils assurent le bon fonctionnement de la vie publique, la compétitivité de l'économie ainsi que les fondamentaux naturels de vie des générations futures. Ils sont aussi un terreau essentiel de développement pour la cohésion sociale et territoriale de l'UE et la création d'emplois. Précisément dans les régions rurales démunies en infrastructures, les services de base à la population, à savoir l'équipement minimal en matière d'infrastructure et l'offre minimale de biens et de services, doivent être assurés. Lors de l'élaboration des politiques de l'Union européenne, le rôle remarquable des services d'intérêt général devrait toujours être pris en compte.

## 2. Renforcer la cohésion en Europe – Mieux impliquer les communes, porte-paroles des citoyens et citoyennes

**Une participation communale plus forte aux processus décisionnels européens constitue une condition sine qua non à l'édification de cette « Europe des citoyens et citoyennes » souvent annoncée.**

L'échelon communal peut, grâce à sa connaissance des conditions et des problématiques locales, apporter une contribution importante à la préparation et à la mise en œuvre de la législation et des mesures européennes. Fort de son expertise, cet échelon est un partenaire incontournable dans l'élaboration d'une politique proche des citoyens et des citoyennes mais aussi dans la préparation et l'exécution de mesures de politique structurelle. Il peut juger avec plus de précision dans quelle mesure les chantiers et les projets législatifs répondent aux besoins des personnes

dans leur milieu de vie immédiat. **Le droit d'autonomie administrative des communes en Europe doit, tel que le prévoient le Traité de Lisbonne et la Charte européenne de l'Autonomie locale du Conseil de l'Europe, être respecté et renforcé. La grande force de l'Europe réside dans la diversité des villes et des municipalités.**

Grâce au Comité des Régions (CdR), les collectivités territoriales régionales et locales disposent d'une instance auprès de l'Union européenne qui doit être consultée, dans le cadre du processus législatif, sur les projets ayant des répercussions sur les communes et les régions. **Les possibilités de participation du CdR doivent être encore améliorées afin que les revendications des communes et des régions puissent être plus efficacement insérées dans le processus législatif européen.** En outre, le monitoring de la subsidiarité doit être amélioré, y compris pour les parlements nationaux.

**L'Agenda urbain pour l'EU (Pacte d'Amsterdam) et ses objectifs d'une « meilleure création du droit », de « meilleures conditions d'accès aux fonds d'aide » et d'un « meilleur échange et d'une meilleure consolidation des compétences » constituent une approche prometteuse afin de plus impliquer les villes dans l'élaboration des politiques de l'UE.** Par conséquent, cette voie doit continuer d'être explorée. **De la même façon, les objectifs et les principes de la nouvelle Charte de Leipzig et l'Agenda territorial de l'EU doivent être mis en œuvre avec cohérence** afin de faire progresser une politique durable et intégrée de développement des villes et de « favoriser un développement territorial équilibré et harmonieux non seulement entre pays, régions, villes et municipalités, mais aussi en leur sein et d'assurer un avenir à tous les territoires et à tous les citoyens d'Europe en tirant parti de la diversité territoriale et du principe de subsidiarité. La cohésion territoriale permet d'améliorer l'égalité des chances, notamment l'accès aux services publics pour les citoyens et les entreprises, où qu'ils se trouvent . » (ATUE, préambule (6))

### **Renforcer la cohésion en Europe**

**Dans le Traité de Lisbonne, l'Union européenne s'est engagée en faveur d'une économie sociale de marché. Il importe, dès lors, de poursuivre l'approfondissement de la dimension sociale de l'Union européenne.** Le but est de garantir plus de protection sociale aux personnes en Europe et plus de justice sociale sur le marché intérieur. Nous avons besoin de minima sociaux définis en UE afin de garantir des conditions dignes et sûres sur les lieux de travail, des salaires minimum vitaux dans tous les Etats membres de l'UE ainsi qu'une généreuse protection sociale pour toutes les personnes en situation de pauvreté. **Un rehaussement des normes sociales dans les Etats membres de l'UE avec des systèmes de protection sociale moins bien bâtis favorise un rapprochement des conditions de vie en UE et renforce ainsi la cohésion sociale et économique.** Dans une Europe fondée sur les valeurs de solidarité et de cohésion sociale, dans laquelle la justice sociale et l'égalité des sexes sont des piliers essentiels, les programmes et les politiques européens doivent continuer à participer à la concrétisation des objectifs du socle européen des droits sociaux. **Des salaires confortables, de bonnes conditions de travail ainsi que l'« égalité salariale et l'égalité des pensions » constituent autant d'étapes importantes vers plus de justice et d'égalité sociales.**

**Un soutien solidaire et pérenne pour les quartiers en manque d'infrastructures et les zones rurales renforce la cohésion sociale et territoriale en Europe et illustre, aux yeux des citoyens et citoyennes, la valeur ajoutée de l'Union européenne.** Les régions et villes plus pauvres et défavorisées ont besoin de la solidarité de la famille européenne. Grâce aux outils de la politique de cohésion, l'UE soutient, par exemple, le développement de l'infrastructure, appuie les reconversions dans les anciens bassins industriels, promeut la création de nouveaux emplois et la formation qualifiante des sans-emplois et participe à l'assainissement de quartiers urbains ou à des projets en milieu rural. A l'avenir, nous aurons besoin du soutien durable de l'UE pour les villes et quartiers en manque d'infrastructures et les zones rurales. Comme prévu au départ, toutes les régions en UE devraient rester, aussi à l'avenir, éligibles aux aides. La politique de cohésion doit ainsi toujours être dotée de ressources financières appropriées, se déployer avec moins de bureaucratie et plus de souplesse et impliquer plus fortement les partenaires locaux et régionaux.

**Les partenariats communaux ainsi que les coopérations transnationales et transfrontalières doivent être utilisés plus fréquemment dans le but de faire encore progresser la convergence en Europe.** Alors que le projet d'intégration européenne est remis en question par de nombreux citoyens et citoyennes, plus de moyens devraient être alloués à la rencontre des personnes en UE afin de mieux donner à comprendre l'expérience européenne et de promouvoir la compréhension des conditions de vie prévalant dans d'autres parties de l'Europe. Ainsi, des échanges scolaires, des rencontres citoyennes et une multitude d'autres formes de partenariat communal en Europe peuvent être promus avec plus de vigueur et donc participer très concrètement à l'émergence d'une conscience européenne commune.

Durant la pandémie de covid-19, les exemples se sont multipliés d'entraide solidaire des communes au-delà des frontières comme le font les organisations nationales lors des incendies de forêt. De tels **exemples d'assistance transfrontalière pratique sont de la plus haute importance en cas de crise et favorisent la cohésion en Europe.**

L'Union européenne devrait, par conséquent, mettre au point des mesures et des instruments pour soutenir ces actions financièrement et, si nécessaire, sous la forme d'une coordination des aides.

### **3. Relever ensemble les défis : Les communes livrent une contribution déterminante dans la gestion des questions d'avenir**

**Une politique climatique qui assure une mobilité pérenne et une transformation de l'approvisionnement énergétique fondée sur les énergies renouvelables est une priorité. Les communes sont des actrices de premier plan dans la mise en œuvre du Pacte vert.** Parmi les mesures pilotées par les communes, on recense avant tout la production et l'utilisation des énergies renouvelables, la rénovation énergétique des bâtiments ainsi que la promotion de véhicules plus respectueux de l'environnement. D'autres mesures portent, au niveau régional, sur le développement durable des transports et du logement. A ces aménagements sont associés les concepts de mobilité, d'évitement du trafic et de glissement vers des moyens de transport plus écologiques tels que le transport public urbain de passagers. Par ailleurs, les communes promeuvent la résilience climatique, par exemple, par la création d'infrastructures hydrauliques résistantes aux aléas climatiques ou des projets de perméabilisation des sols. Les communes sont les mieux placées pour savoir comment des mesures nécessaires pour l'atténuation des changements climatiques et une politique environnementale durable peuvent être conciliées avec les conditions générales sur le terrain. En matière d'action climatique, une approche intégrée est nécessaire qui s'appuie nécessairement sur la coopération et la coordination entre les politiques et les mesures de l'UE et celles prises au niveau national, régional et communal.

Accélérer le déploiement du numérique est un des chantiers majeurs de notre temps. En l'occurrence, la pandémie de covid-19 a mis en exergue les insuffisances de nombreux Etats membres. **Le numérique constitue un facteur déterminant dans la modernisation efficace de l'économie et de l'administration; il est aussi une condition préalable essentielle à une transformation sociale et écologique réussie. Les communes jouent un rôle pivot dans ce processus de transformation.** En plus de la transition numérique de l'administration publique, elles assument aussi la modernisation de domaines essentiels pour l'avenir comme par exemple, la conversion numérique des services d'intérêt général dans les secteurs de la mobilité, de l'énergie, de la santé et de l'enseignement. La transformation numérique des communes en des villes et des régions intelligentes livre aussi une contribution centrale à la lutte contre le changement climatique. La numérisation revêt aussi une grande importance en termes de participation citoyenne et de mise à disposition de services publics pour la population et les entreprises établies. **Les communes doivent veiller à ne laisser, dans ce processus, personne pour compte et à promouvoir l'habilité numérique. L'Union européenne et les Etats membres doivent soutenir les communes dans la conduite des chantiers numériques qui relèvent de leur compétences. Ils doivent aussi financer les communes en suffisance et assurer une amélioration de l'infrastructure des réseaux de données et de mobiloophonie, du cadre juridique et de la sécurité des réseaux informatiques.**

**L'immigration et les flux migratoires constituent, de nos jours, des thèmes majeurs.** Le besoin en main-d'œuvre augmentera dans les prochaines années en raison de l'évolution démographique. L'intégration réussie des migrants et migrantes est porteuse d'une chance d'enrichissement pour notre société et garante d'un développement économique à long terme. L'intégration des migrants se fait, sur le terrain, dans les communes. Pourtant, les conditions-cadres déterminantes ne relèvent pas du pouvoir décisionnel local. L'intégration doit, par conséquent, être conçue et concrétisée comme une mission paneuropéenne. Les conditions préalables doivent être mises en place pour que l'intégration puisse commencer immédiatement sur le terrain et que les ressources nécessaires soient allouées. **L'Union européenne et les Etats membres doivent développer une politique migratoire commune, qui soit à la hauteur des exigences et des réalités de notre temps. A ces fins, ils ont également pour responsabilité de soutenir les communes afin que les villes et les municipalités puissent assumer leurs importantes tâches en matière de politique économique et d'intégration.**

**La coopération communale au développement peut étayer les objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) et donc livrer une contribution européenne importante à l'effort international de solidarité.** En outre, la coopération au développement constitue également un instrument efficace pour lutter contre les raisons profondes des déplacements de population. De nombreuses communes européennes s'engagent dans la coopération au développement et participent ainsi à l'amélioration des moyens de subsistance des personnes dans les pays en développement. Les partenariats entre les communes jouent, en l'occurrence, un rôle important. Afin d'exploiter encore mieux le potentiel des communes en matière de coopération au développement, l'Union européenne et les Etats membres devraient plus compter avec les communes qui sont les actrices d'une coopération au développement efficace et mettre à leur disposition plus de moyens et de programmes.